



LÉON VANDERKELEN,

BOURGMESTRE.

PRÉSIDENT DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE D'ENGHIEN.

LÉON VANDERKELEN,

BOURGMESTRE DE LA VILLE D'ENGHIEN,

PRÉSIDENT DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE.

Après avoir lu dans l'Union du Centre les pages suivantes consacrées au souvenir du premier président et d'un des fondateurs du Cercle archéologique d'Enghien. Dans son assemblée générale du 20 juin 1891, la société, voulant rendre hommage à la mémoire de son regretté président, a voulu de publier ses *Annales*.

Le 2 novembre 1890, dans la soirée, une triste nouvelle se répandit dans la ville d'Enghien : le bourgmestre M. Vanderkelen était mort. Ce fut pour tous une douloureuse surprise, une profonde douleur, car en effet ne faisait prévoir un semblable deuil. Quoiqu'il ne soit âgé que de cinquante ou six semaines, le bourgmestre se croyait en parfaite santé ; néanmoins croyant à un malaise passager, il ne cessait de vaquer à ses occupations jusqu'au moment de son décès. Ce jour-là seulement il fit appeler par ses domestiques un médecin pour le repos et ne reconnut aucun remède à son mal. Aussi sa famille et ses amis, quoiqu'ils fussent rassurés sur son état, le matin



## LÉON VANDERKELEN,

BOURGEMESTRE DE LA VILLE D'ENGHIEN,

PRÉSIDENT DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE.

Nous empruntons à l'*Union du Centre* les pages suivantes consacrées au souvenir du premier président et d'un des fondateurs du Cercle archéologique d'Enghien. Dans son assemblée générale du 25 juin 1891, la société, voulant rendre hommage à la mémoire de son regretté président, a résolu de publier son portrait dans les *Annales*.

Le 9 novembre 1890, dans la soirée, une triste nouvelle se répandait dans la ville d'Enghien ; le bourgmestre M. Vanderkelen était mort. Ce fut pour tous une douloureuse surprise, une profonde désolation. Rien en effet ne faisait prévoir un semblable dénouement. Depuis cinq ou six semaines, le bourgmestre se plaignait de son état de santé ; néanmoins croyant à un malaise passager il avait continué à vaquer à ses occupations jusqu'au mardi qui précéda sa mort. Ce jour-là seulement il fit appeler un médecin, qui lui recommanda le repos et ne reconnut aucun caractère de gravité dans son indisposition. Aussi sa famille et ses nombreux amis semblaient-ils rassurés sur son état, le matin même du jour où il succomba.

La mort de M. Léon Vanderkelen est une perte sensible pour la ville d'Enghien. Appelé depuis trente ans à faire partie de l'administration communale, il occupa avec un rare dévouement les délicates fonctions de bourgmestre, pendant les quinze dernières années de sa vie. Il consacra tout son temps à remplir cette charge, faisant toujours abnégation de lui-même, recevant quotidiennement chez lui tous ceux qui venaient solliciter son appui ou ses conseils.

M. Vanderkelen considérait en quelque sorte ses fonctions comme une véritable magistrature ; il conservait la tradition ancienne des coutumes nationales antérieures à la révolution française qui accordait à l'autorité communale le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire. Par son influence, par ses avis, par son autorité, il réussit à aplanir sans bruit bien des difficultés, à rétablir la paix dans bien des familles. Cette mission conciliatrice contribua à rendre populaire M. Vanderkelen.

Appelé à diriger l'administration communale d'Enghien, il sut allier à sa bonté naturelle une grande énergie. Il n'hésita pas à défendre les droits de la ville notamment pendant la période de violence administrative qui caractérisa le régime scolaire de 1879.

Aussi le ministère libéral ne pardonna pas à notre regretté bourgmestre son attitude ferme et strictement légale et M. Vanderkelen dut attendre jusqu'au jour du soulagement universel pour voir un arrêté royal le confirmer dans ses fonctions.

Avec quel bonheur, quel enthousiasme, la population accueillit sa rentrée en ville. Cette manifestation toute spontanée montra combien grandes étaient les sympathies des habitants pour leur bourgmestre.

Nous n'insisterons pas davantage sur la carrière administrative de M. Vanderkelen ; elle a été retracée à grands traits par M. l'échevin Deblander, lors de ses funérailles, et nous nous faisons un devoir de reproduire plus loin de discours qu'il a prononcé au nom du conseil communal.

Les services que M. Vanderkelen a rendus à sa ville natale sont considérables ; la cause catholique perd en lui un vaillant lutteur, un chrétien généreux au dévouement duquel on n'a jamais recouru en vain.

Sa mort laisse un vide qu'il sera difficile de combler.

---

Les funérailles de M. Vanderkelen ont eu lieu le jeudi 13 novembre, au milieu d'une affluence considérable : le conseil communal au complet, l'administration des hospices, le bureau de bienfaisance, le conseil de fabrique, la commission médicale locale se sont rendus en corps à la maison montuaire pour rendre les derniers devoirs au premier magistrat d'Enghien. On remarquait dans l'assistance les principales notabilités de l'arrondissement de Soignies : MM. Cornet, sénateur et bourgmestre de Braine-le-Comte, G. Van Cutsem, conseiller communal de Soignies, E. Walravens, conseiller provincial et bourgmestre de Marcq, presque tous les bourgmestres du canton, beaucoup d'ecclésiastiques. Le Cercle archéologique d'Enghien dont le défunt était président, était représenté par une nombreuse députation. Trois discours ont été prononcés à la mortuaire par M. Deblander, au nom du conseil communal ; par M. Cornet, au nom de l'Associa-

tion conservatrice de Soignies ; par M. Matthieu, au nom du Cercle archéologique d'Enghien.

Le funèbre cortège s'est mis en marche ; en tête s'avançaient les élèves des écoles communales et adoptées, du collège, puis venaient la société des archers, la société des pompiers volontaires et la société des fanfares. Le clergé précédait le corps qu'entouraient la gendarmerie et les membres du conseil communal portant tous un crêpe au bras. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Deblander et Choppinet, échevins, Cornet, sénateur de l'arrondissement, de Cordes, juge de paix, vice-président du Cercle archéologique et président du conseil de fabrique, de Mol, président du bureau de bienfaisance, Vercauteren, conseiller communal et membre de l'administration des hospices.

Les obsèques ont été célébrées par M. Bocqué, curé-doyen.

Au cimetière, M. de Cordes, au nom du conseil de fabrique, a dit un dernier adieu au vénéré défunt.

Telles sont les imposantes funérailles que la ville a faites à son regretté bourgmestre. Tous ont tenu à lui donner un dernier témoignage de sympathie, à rendre un hommage mérité à l'homme de bien.

Pour se conformer aux intentions de l'Église, aucune couronne n'a été déposée sur le cercueil. C'est un usage constamment suivi par toutes les familles catholiques notables d'Enghien, de refuser tout étalage de fleurs dans les cortèges mortuaires.

---